



AFFAIRE N° 2019/210

DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE 1

Rapporteur Monsieur le Président

Le Comité de Direction est invité à délibérer pour :

↳ DÉCIDER de la décision modificative suivante :

33214	Office de Tourisme Communautaire MEDOC ATLANTIQUE	DM n°1 2019
Code INSEE	Office de Tourisme Communautaire MEDOC ATLANTIQUE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE N1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver : La délibération Décision Modificative 1, affaire n°2019/210

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.

Laurent PEYRONDET
Le Président

Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme :

